

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2013

26 octobre 2006

### SOMMAIRE

AFET (Poland) S.A., Luxembourg .....	96610	Fineura Holding S.A., Luxembourg .....	96610
Agemar S.A., Luxembourg .....	96621	France Industrial Properties N°1 S.A., Luxembourg .....	96586
Alonely S.A., Luxembourg .....	96582	Gedeon Investments S.A., Luxembourg .....	96602
Angel Lux II, S.à r.l., Luxembourg .....	96605	Giwa-Lux, S.à r.l., Luxembourg .....	96579
Antartic S.A.H., Luxembourg .....	96623	Healthcare Holdings S.A., Luxembourg .....	96595
AP Portico Port, S.à r.l., Luxembourg .....	96614	Immobilière de Hamm S.A., Luxembourg .....	96601
AP Portico Slask, S.à r.l., Luxembourg .....	96615	ING Pomona Private Equity Management (Luxembourg) S.A., Luxembourg .....	96620
AP Portico, S.à r.l., Luxembourg .....	96614	Innerpoint Financial Investment S.A., Luxembourg .....	96598
AP Portland 1, S.à r.l., Luxembourg .....	96612	International Patent Development and Trade S.A.H., Luxembourg .....	96606
AP Portland 5, S.à r.l., Luxembourg .....	96613	Jawer Consulting S.A., Luxembourg .....	96621
Apollo Portland Holding, S.à r.l., Luxembourg .....	96615	Kariopé S.A., Luxembourg .....	96582
Atlantide S.A., Luxembourg .....	96623	Kepler Pos S.A., Luxembourg .....	96594
Avion S.A., Luxembourg .....	96604	Kickers Worldwide S.A., Luxembourg .....	96600
Avrius S.A., Luxembourg .....	96594	L.S.B.I. S.A., La Solution Bancaire Intégrée - Succursale de Luxembourg, Luxembourg .....	96621
Barnes Group Luxembourg (No.2), S.à r.l., Luxembourg .....	96609	Lemblux S.A., Luxembourg .....	96618
BGM Finance S.A., Luxembourg .....	96622	Lift II - Lift, G.m.b.H. & Co. K.G., Bascharage .....	96582
Borealis (Luxembourg) General Partner, S.à r.l., Luxembourg .....	96605	Little Rock International S.A., Luxembourg .....	96620
British Vita (Lux IV), S.à r.l., Luxembourg .....	96578	Lux-Cantines, S.à r.l., Bettendorf .....	96603
Brufin S.A. (B), Succursale de Luxembourg, Steinfort .....	96616	M.E. Maintenance & Parts S.A., Livange .....	96583
Central Africa Growth Sicar, S.A., Luxembourg ..	96613	Mabi-System S.A., Crauthem .....	96612
Cimolux, S.à r.l., Bereldange .....	96597	Mandataria Finance S.A.H., Luxembourg .....	96608
Cinquantenaire S.A.H., Luxembourg .....	96608	McKesson Information Solutions Capital, S.à r.l., Bertrange .....	96578
Cinquantenaire S.A.H., Luxembourg .....	96611	Melopon S.A., Luxembourg .....	96624
Classic-Corporation, GmbH, Schwebsange .....	96615	MG Naples Investor, S.à r.l., Luxembourg .....	96589
Colcos S.A., Luxembourg .....	96622	Millet S.A., Luxembourg .....	96579
ColPlay, S.à r.l., Luxembourg .....	96580	Moon Lake S.A., Luxembourg .....	96616
Cruisopolis S.A., Luxembourg-Ville .....	96602	Moon Lake S.A., Luxembourg .....	96616
Cruisopolis S.A., Luxembourg-Ville .....	96602	MSREF V Investments, S.à r.l., Luxembourg .....	96607
Dalex S.A., Luxembourg .....	96609	N-Invest S.A., Luxembourg .....	96604
Delgen S.A., Luxembourg .....	96612	NetEconomy Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg ..	96596
Eras S.A., Senningerberg .....	96606	Notz, Stucki Europe S.A., Luxembourg .....	96603
Eukla Holding S.A., Luxembourg .....	96604	Notz, Stucki Europe S.A., Luxembourg .....	96603
Euro 3000 Holding S.A., Luxembourg .....	96613	Pan-European Industrial Properties Series I S.A.,	
Euro Agenturen S.A., Luxembourg .....	96612		
FGF Lux S.A., Luxembourg .....	96618		
(La) Financière Les Beaux Sites S.A., Luxembourg .....	96598		

Luxembourg .....	96586	SIM S.A.H., Luxembourg .....	96601
Pan-European Industrial Properties Series II S.A., Luxembourg .....	96585	Société de Vente de Machines Outils S.A., Luxembourg .....	96610
Pan-European Industrial Properties Series III S.A., Luxembourg .....	96585	Stereolux S.A., Luxembourg .....	96624
Panev S.A., Luxembourg .....	96623	Suisscourtage Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg .....	96619
Paomarfin S.A., Luxembourg .....	96601	Sydney & Paris Nord Lux, S.à r.l., Luxembourg .....	96588
Pepp2 S.A., Luxembourg .....	96617	Tara Tour Participations S.A., Luxembourg .....	96619
Pro Immo Nord, S.à r.l., Wiltz .....	96603	Tara Tour Participations S.A., Luxembourg .....	96619
Prometa, société anonyme holding, Luxembourg .....	96581	Tarrant - RU, S.à r.l., Luxembourg .....	96599
Quantix Services S.A., Luxembourg .....	96607	Tarrant - RU, S.à r.l., Luxembourg .....	96600
Quilvest European Investment Corp. S.A., Luxembourg .....	96611	Tourism Investments and Consulting S.A., Luxembourg-Kirchberg .....	96618
Real South Investment Luxembourg S.A., Luxembourg .....	96597	Tradinvest-Gestion, S.à r.l., Luxembourg .....	96586
Resins & Composites S.A., Luxembourg .....	96602	Triangle Properties S.A., Luxembourg .....	96616
Riancourt S.A.H., Luxembourg .....	96600	Triangle Properties S.A., Luxembourg .....	96617
Russian Investment Company, Sicav, Luxembourg .....	96614	Vanina S.A., Luxembourg .....	96606
S.D.A. S.A., Luxembourg .....	96585	Wallenstein Finanz S.A. Holding, Luxembourg .....	96620
S.S.V. Holding S.A., Luxembourg .....	96588	Zork Charter S.A., Luxembourg .....	96617

**McKesson INFORMATION SOLUTIONS CAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 85.933.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2006, réf. LSO-BU00207, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Signature

Mandataire

(094805.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2006.

**BRITISH VITA (LUX IV), S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. TPG SPRING (LUX IV), S.à r.l.).**

Capital social: EUR 318.692.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 107.581.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution écrite de l'associé unique de la Société du 4 août 2006 que le conseil de gérance de la Société est composé comme suit avec effet au 4 août 2006:

*Gérants de classe A:*

M. Stephen Mark Peel;  
M. Howard Elliot Harris;  
M. Todd Howard Morgan;  
M. Ramzi Gedeon;  
M. David Spuria;  
M. William Price.

*Gérants de classe B:*

Mme Noëlla Antoine;  
Mme Bénédicte Herlinvaux;  
Mme Ingrid Moinet.

L'adresse de M. William Price est modifiée comme suit: 345 California Street, Suite 3300, CA 94104 San Francisco, Etats-Unis.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 30 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT05942. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094764.3//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

**MILLET S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 19.405.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01185, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MILLET S.A.

LOUV, S.à r.l. / EFFIGI, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

(095350.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

**GIWA-LUX, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

H. R. Luxemburg B 118.778.

## STATUTEN

Im Jahre zwei tausend sechs, den drei und zwanzigsten August.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster (Grossherzogtum Luxemburg).

Sind erschienen:

1.- Herr Matthias Gillen, Maurer- und Betonmeister, geboren in Bitburg (Deutschland), am 13. Dezember 1971, wohnhaft in D-53881 Euskirchen, Leibniz Strasse 22 (Deutschland);

2.- Herr Helmut Waringer, Werkpolier, geboren in Saarburg (Deutschland), am 24. Mai 1968, wohnhaft in D-54317 Osburg, Jakob-von-Osburg Strasse 9 (Deutschland).

Welche Komparenten den amtierenden Notar ersuchten, die Satzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche sie hiermit gründen, zu beurkunden wie folgt:

**Art. 1.** Es wird zwischen den Komparenten und allen, welche spätere Inhaber von Anteilen der Gesellschaft werden, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung unter der Bezeichnung GIWA-LUX, S.à r.l. gegründet.

**Art. 2.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg.

Er kann durch einfache Entscheidung der Gesellschafter in irgend eine Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

**Art. 3.** Zweck der Gesellschaft ist die Konstruktion sowie der Verkauf von Wohnhäusern und Gebäuden jeglicher Art in konventioneller Bauweise, der Kauf sowie der Verkauf von bebauten und unbebauten Grundstücken.

Die Gesellschaft kann ausserdem alle anderen Operationen finanzieller, industrieller, mobiliarer und immobilärer Art, welche sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern, ausführen.

**Art. 4.** Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölf tausend fünf hundert Euro (12.500,- EUR) aufgeteilt in zwei hundert fünfzig (250) Anteile von jeweils fünfzig Euro (50,- EUR).

**Art. 6.** Die Abtretung von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden oder beim Tode eines Gesellschafters an Nichtgesellschafter, bedarf der ausdrücklichen schriftlichen Genehmigung aller übrigen Gesellschafter. Die übrigen Gesellschafter besitzen in diesem Falle ein Vorkaufsrecht, welches binnen 30 Tagen vom Datum des Angebotes eines Gesellschafters oder von dessen Tode an, durch Einschreibebrief an den Verkäufer oder an die Erben und Rechtsnachfolger des verstorbenen Gesellschafters, ausgeübt werden kann. Bei der Ausübung dieses Vorkaufsrechtes wird der Wert der Anteile gemäss Abschnitt 5 und 6 von Artikel 189 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften festgelegt.

**Art. 7.** Die Gesellschaft wird bei der täglichen Geschäftsführung vertreten durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Gesellschafter sein müssen, und jeder Zeit durch die Generalversammlung der Gesellschafter, welche sie ernennt, abberufen werden können.

**Art. 8.** Das Gesellschaftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

**Art. 9.** Ein Teil des frei verfügbaren jährlichen Gewinns kann durch Gesellschafterbeschluss an den oder die Geschäftsführer als Prämie ausgezahlt werden.

**Art. 10.** Der Tod eines Gesellschafters beendet nicht die Gesellschaft, welche unter den restlichen Gesellschaftern weiterbesteht. Diese haben das Recht von dem in Artikel 6.- vorgesehenen Vorkaufsrecht Gebrauch zu machen, oder mit Einverständnis aller Anteilhaber, mit den Erben die Gesellschaft weiterzuführen.

Gläubiger, Berechtigte oder Erben können in keinem Fall Antrag auf Siegelanlegung am Gesellschaftseigentum oder an den Gesellschaftsunterlagen stellen.

**Art. 11.** Im Falle, wo die Gesellschaft nur aus einem Gesellschafter besteht, übt dieser alle Befugnisse aus, welche durch das Gesetz oder die Satzung der Generalversammlung vorbehalten sind.

Entscheidungen welche auf Grund dieser Befugnisse durch den alleinigen Gesellschafter gefasst werden, müssen in ein Protokoll verzeichnet werden oder schriftlich festgehalten werden.

Desgleichen müssen Verträge zwischen dem alleinigen Gesellschafter und der Gesellschaft durch Letzteren vertreten in ein Protokoll eingetragen werden oder in Schriftform verfasst werden.

Diese Bestimmung ist nicht anwendbar für laufende Operationen, welche zu normalen Bedingungen abgeschlossen worden sind.

**Art. 12.** Für alle in diesen Statuten nicht vorgesehenen Punkten, berufen und beziehen sich die Komparenten, handelnd wie erwähnt, auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915, und dessen Abänderungen, betreffend die Handelsgesellschaften.

#### *Übergangsbestimmung*

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2006.

#### *Gründungskosten*

Der Betrag der Kosten, Ausgaben, Entgelte oder Belastungen jeder Art, die der Gesellschaft zufallen werden, beläuft sich auf ungefähr acht hundert fünfzig Euro.

#### *Zeichnung und Einzahlung der Anteile*

Nach erfolgter Festlegung der Satzung erklären die Komparenten, dass die Anteile wie folgt gezeichnet wurden:

1.- Herr Matthias Gillen, Maurer- und Betonmeister, geboren in Bitburg (Deutschland), am 13. Dezember 1971, wohnhaft in D-53881 Euskirchen, Leibniz Strasse 22 (Deutschland), ein hundert fünf und zwanzig Anteile. . . . .	125
2.- Herr Helmut Waringer, Werkpolier, geboren in Saarburg (Deutschland), am 24. Mai 1968, wohnhaft in D-54317 Osburg, Jakob-von-Osburg Strasse 9 (Deutschland), ein hundert fünf und zwanzig Anteile . . . . .	125
Total: zwei hundert fünfzig Anteile . . . . .	250

Alle vorgenannten Anteile wurden voll und ganz eingezahlt, so dass ab sofort der Gesellschaft ein Kapital von zwölf tausend fünf hundert Euro (12.500,- EUR) zur Verfügung steht, was dem amtierenden Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

#### *Ausserordentliche Generalversammlung*

Anschließend haben sich die Komparenten zu einer außerordentlichen Generalversammlung eingefunden, zu der sie sich als ordentlich einberufen erklären, und folgende Beschlüsse gefaßt:

1.- Der Gesellschaftssitz befindet sich in L-2146 Luxemburg, 74, rue de Merl.

2.- Zu Geschäftsführern werden ernannt:

a) zum technischen Geschäftsführer:

Herr Matthias Gillen, Maurer- und Betonmeister, geboren in Bitburg (Deutschland), am 13. Dezember 1971, wohnhaft in D-53881 Euskirchen, Leibniz Strasse 22 (Deutschland);

b) zum administrativen Geschäftsführer:

Herr Helmut Waringer, Werkpolier, geboren in Saarburg (Deutschland), am 24. Mai 1968, wohnhaft in D-54317 Osburg, Jakob-von-Osburg Strasse 9 (Deutschland).

3.- Die Gesellschaft wird durch die alleinige Unterschrift des technischen oder des administrativen Geschäftsführer bis zu einem Betrage von zwei tausend Euro (2.000,- EUR) verpflichtet.

Für höhere Beträge als zwei tausend Euro (2.000,- EUR) wird die Gesellschaft durch die gemeinsame Unterschrift des technischen und des administrativen Geschäftsführer verpflichtet.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: M. Gillen, H. Waringer, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 24 août 2006, vol. 537, fol. 71, case 11. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 29. August 2006.

J. Seckler.

(092549.3/231/94) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

#### **ColPlay, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 150.000.**

Siège social: L-1475 Luxembourg, 1, rue du Saint-Esprit.

R. C. Luxembourg B 102.656.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT08131, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

V. Reveilliez

Responsable Juridique, habilitée par la Gérance

(092539.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

**PROMETA, société anonyme holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 4.783.

L'an deux mille six, le seize juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding PROMETA, société anonyme holding, ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg, section B numéro 4.783, constituée suivant acte reçu par Maître Charles-Joseph Michels, notaire alors de résidence à Diekirch (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 19 janvier 1951, acte publié au Mémorial C n° 13 du 26 février 1951, dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant résolution portant conversion du capital en euros et augmentation de capital prise par le conseil d'administration de la société en sa réunion sous seing privé du 4 septembre 2000, publiée au Mémorial C numéro 118 du 15 février 2001.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Massimo Perrone, employé privé, demeurant à Obercorn, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Françoise Hübsch, employée privée, demeurant à Echternacherbrück (Allemagne).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Réduction du capital à concurrence de cent mille deux cent cinquante euros (EUR 100.250,-) afin de le réduire de son montant actuel de cent trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 131.250,-) à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) par l'annulation de quatre mille dix (4.010) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune appartenant à l'actionnaire majoritaire et par l'inscription de cent mille deux cent cinquante euros (EUR 100.250,-) au crédit du compte-courant dont celui-ci est propriétaire auprès de la société.

2. Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la société, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par mille deux cent quarante (1.240) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en titres représentatifs de plusieurs actions.»

3. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, sera conservée par celui-ci.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent procès-verbal pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de réduire le capital de la société à concurrence de cent mille deux cent cinquante euros (EUR 100.250,-) afin de le réduire de son montant actuel de cent trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 131.250,-) à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), par l'annulation de quatre mille dix (4.010) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune appartenant à l'actionnaire majoritaire et par l'inscription de cent mille deux cent cinquante euros (EUR 100.250,-) au crédit du compte-courant dont celui-ci est propriétaire auprès de la société.

*Deuxième résolution*

Suite à ce qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par mille deux cent quarante (1.240) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en titres représentatifs de plusieurs actions.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Perrone, F. Hübsch, A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 juin 2006, vol. 537, fol. 9, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 août 2006.

J. Seckler.

(092594.3/231/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

**ALONELY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 32, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 117.147.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social le 25 août 2006*

L'assemblée a décidé:

- 1) de transférer le siège du 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg au 32, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
- 2) de nommer, en remplacement des administrateurs démissionnaires M. Romain Thillens, M. Christophe Blondeau et M. Nour-Eddin Nijar, au conseil d'administration M. Koen De Vleeschauwer, juriste, demeurant au 32, avenue de X Septembre, L-2550 Luxembourg, Mme Laurence Leleu, juriste, demeurant au 32, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg et M. James Macleod, administrateur de sociétés, demeurant Buccleuch Property, 27 Silvermills Court, Henderson Place Lane, Edinburgh EH3 5DG, United Kingdom. Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée qui délibérera sur les comptes au 31 décembre 2011.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08701. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(092237.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

**KARIOPE S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2014 Luxembourg, 30, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

H. R. Luxemburg B 34.720.

Bei der ordentlichen Generalversammlung am 16. März 2006 wurden die Herren Franz Ruf, Carsten Bäcker und David Gunson zu Mitgliedern des Verwaltungsrates gewählt. Alle Mandate gelten bis zur Generalversammlung im Jahre 2008. Vorsitzender des Verwaltungsrates ist Herr Franz Ruf.

Datum 1. August 2006.

KARIOPE S.A.

D. Gunson / D. Bradley

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT08101. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092280.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

**LIFT II - LIFT, GmbH & CO. K.G., Société en commandite simple.**

Siège social: L-4940 Bascharage, avenue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 30.701.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Emile Schlessler, notaire de résidence alors à Echternach et maintenant à Luxembourg, en date du 8 mai 1989, acte publié au Mémorial C n° 275 du 28 septembre 1989, modifiée par-devant le même notaire en date du 13 juillet 1994, acte publié au Mémorial C n° 452 du 12 novembre 1994, modifiée par-devant le même notaire en date du 16 janvier 1997, acte publié au Mémorial C n° 237 du 15 mai 1997, modifié par acte sous seing privé du 27 juillet 2001, dont des extraits ont été publiés au Mémorial C n° 244 du 13 février 2002.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT07842, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour LIFT II - LIFT, GmbH & Co. K.G.*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(092359.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.



**M.E. MAINTENANCE & PARTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3378 Livange, Z.I., rue de Bettembourg.  
R. C. Luxembourg B 84.897.

**ACTE RECTIFICATIF**

L'an deux mille un, le vingt-deux novembre.

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Michel Damy, maître mécanicien d'autos, demeurant à L-3320 Bivange, 2, rue de Roeser.
2. Monsieur Erny Strecker, maître mécanicien-ajusteur, demeurant à L-3390 Peppange, 46A, rue de Crauthem.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup>. Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de M.E. MAINTENANCE & PARTS S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Livange.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La société a pour objet l'exploitation d'un atelier de mécanicien ajusteur - tourneur - ouilleur - mécanicien de précision, installateur de monte-charge, d'escaliers mécaniques et de matériel de manutention, ainsi que de mécanicien d'autos et de motos, mécanicien de cycles et de motocycles - mécanicien de machines et de matériel industriels et la construction, le commerce de moyens de transport automoteurs - bicyclettes - équipements et produits d'entretien pour moyens de transports automoteurs, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

**Titre II.- Capital, Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en vingt (20) actions de mille cent cinquante euros (EUR 1.550,-) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions. Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital social pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

**Titre III.- Administration**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé, avec l'approbation du commissaire, à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

**Art. 9.** La société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

#### **Titre IV.- Surveillance**

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

#### **Titre V.- Assemblée générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se réunit, à l'endroit indiqué dans les convocations, le deuxième mardi du mois de mai à 10.00 heures du matin et pour la première fois en 2002.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

#### **Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 14.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31<sup>er</sup> décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31<sup>er</sup> décembre 2001.

**Art. 15.** L'excédant favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5,00%) pour la formation du fonds de réserve légal; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Titre VII.- Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Titre VIII.- Dispositions générales**

**Art. 17.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

##### *Souscription*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

Monsieur Michel Damy, prredit . . . . .	10 actions
Monsieur Erny Strecker, prredit . . . . .	10 actions
Total: vingt actions . . . . .	20 actions

Toutes les actions ont été intégralement libérées, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

##### *Constataion*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

##### *Evaluation des frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ soixante-cinq mille francs luxembourgeois (LUF 65.000,-).

##### *Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à 4 et celui des commissaires à un.

2. Sont nommés administrateurs:

Monsieur Michel Damy, prredit;

Monsieur Erny Strecker, prredit;

Madame Simone Damy-Frank, demeurant à Bivange;

Madame Astrid Strecker-Spoo, demeurant à Peppange;

Monsieur Erny Strecker, prredit, est nommé administrateur-délégué pour le département mécanicien - ajusteur et Monsieur Michel Damy est nommé administrateur-délégué pour le département mécanicien d'autos.

Pour tout montant ne dépassant pas la somme de 31.000,- EUR la société est valablement engagée par la signature individuelle d'un administrateur-délégué. Pour tout montant dépassant la somme de 31.000,- EUR la société est valablement engagée par la signature conjointe de deux administrateurs-délégués.

3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE HOVEN HENRI, avec siège social à Roeser.

4. Le siège social de la société est établi à L-3378 Livange, Z.I. rue de Bettembourg.

Dont acte, fait et passé à Bettembourg, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.



Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Damy, E. Strecker, C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 novembre 2001, vol. 863, fol. 73, case 12. – Reçu 12.505 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 20 juillet 2006.

C. Doerner.

(096358.2/209/128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2006.

---

**PAN-EUROPEAN INDUSTRIAL PROPERTIES SERIES III S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J. F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 90.146.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08599, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2006.

PAN-EUROPEAN INDUSTRIAL PROPERTIES SERIES III S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

(092331.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

---

**PAN-EUROPEAN INDUSTRIAL PROPERTIES SERIES II S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 86.264.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08602, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2006.

PAN-EUROPEAN INDUSTRIAL PROPERTIES SERIES II S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

(092332.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

---

**S.D.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 25.330.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire de résidence alors à Mersch et maintenant à Hesperange, en date du 19 décembre 1986, acte publié au Mémorial C no 88 du 3 avril 1987, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 décembre 1995, acte publiée au Mémorial C no 176 du 9 avril 1996, modifiée par-devant le même notaire en date du 15 mai 1996, acte publié au Mémorial C no 448 du 11 septembre 1996, modifiée par-devant le même notaire en date du 30 janvier 1997, acte publié au Mémorial C no 257 du 27 mai 1997, modifiée par-devant le même notaire en date du 1<sup>er</sup> décembre 1997, acte publié au Mémorial C no 205 du 2 avril 1999, modifiée par acte sous seing privé du 28 juin 1999, dont des extraits ont été publiés au Mémorial C no 818 du 4 novembre 1999, modifiée par-devant le même notaire en date du 14 décembre 1999, acte publié au Mémorial C no 139 du 11 février 2000, modifiée par-devant le même notaire en date du 13 octobre 2000, acte publié au Mémorial C no 810 du 6 novembre 2000.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT07912, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour S.D.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(092370.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

---

**PAN-EUROPEAN INDUSTRIAL PROPERTIES SERIES I S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 79.900.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08606, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2006.

PAN-EUROPEAN INDUSTRIAL PROPERTIES SERIES I S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

(092333.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

**FRANCE INDUSTRIAL PROPERTIES N°1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 85.162.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08607, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2006.

FRANCE INDUSTRIAL PROPERTIES N° 1 S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

(092334.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

**TRADINVEST-GESTION, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 177, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg 118.960.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-trois août.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

Monsieur Patrice Lagarde, directeur de société, né à Aurillac (France), le 8 novembre 1958, demeurant à L-2163 Luxembourg, 7, avenue Monterey,

ici représenté par Alain Thill, employé privé, demeurant à L-6410 Echternach, 11, Impasse Alferweiher, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Ladite procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il constitue par la présente.

**Titre I<sup>er</sup>. Objet - Raison sociale - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de TRADINVEST-GESTION

**Art. 3.** La société a pour objet la prestation de services administratifs à l'exclusion de toutes activités rentrant dans les professions d'expert comptable et de conseil économique.

La société pourra encore effectuer toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, susceptibles de favoriser l'accomplissement ou le développement des activités décrites ci-dessus.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

**Titre II. Capital social - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 8.** Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

**Art. 9.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

### **Titre III. Administration et gérance**

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 12.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 13.** Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

**Art. 14.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 15.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

**Art. 16.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 17.** Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

### **Titre IV. Dissolution - Liquidation**

**Art. 19.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

### **Titre V. Dispositions générales**

**Art. 20.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

#### *Souscription - Libération*

Toutes les cent (100) parts sociales de la nouvelle société ont été souscrites par l'associé unique Monsieur Patrice Lagarde, préqualifié, et libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2006.

96588

*Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, à environ huit cent cinquante euros.

*Résolutions prises par l'associé unique*

Et aussitôt l'associé unique, représenté comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-1471 Luxembourg, 177, route d'Esch.

2.- Est nommé gérant de la société:

- Monsieur Patrice Lagarde, directeur de société, né à Aurillac (France), le 8 novembre 1958, demeurant à L-2163 Luxembourg, 7, avenue Monterey.

3.- La société est engagée par la signature individuelle du gérant.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès qualités, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 1<sup>er</sup> septembre 2006, vol. 537, fol. 76, case 1. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 7 septembre 2006.

J. Seckler.

(096577.3/231/108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

**S.S.V. HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 33.503.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 avril 1990, acte publié au Mémorial C n° 367 du 9 octobre 1990, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Hesperange, maintenant à Luxembourg, en date du 30 juillet 1998, acte publié au Mémorial C n° 795 du 30 octobre 1998, en date du 18 décembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 669 du 30 avril 2002 et en date du 22 août 2003, acte publié au Mémorial C n° 1063 du 14 octobre 2003.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT07914, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour S.S.V. HOLDING S.A.*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(092372.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

**SYDNEY & PARIS NORD LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 3.234.500,00.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 95.819.

Suite à une cession de parts sociales par acte sous seing privé avec effet au 1<sup>er</sup> août 2006, 1 (une) part sociale de la société SYDNEY & PARIS NORD LUX, S.à r.l. appartenant à la société SYDNEY & LONDON LUX, S.à r.l., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, a été cédée à M. Michael Gross, résidant au nr 1, Rehov Einstein, Herzlia Pituach, 46749 Israel.

Dès lors le capital social de la société SYDNEY & PARIS NORD LUX, S.à r.l. se répartit de la manière suivante:

Associés	Total parts sociales
SYDNEY & LONDON LUX, S.à r.l. ....	32.344
Michael Gross .....	1

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2006.

Certifié sincère et conforme

*Pour SYDNEY & PARIS NORD LUX, S.à r.l.*

SGG - SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04314. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092468.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

**MG NAPLES INVESTOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg 118.966.

## STATUTS

In the year two thousand and six, on the fourth of August.  
Before Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

There appeared:

The company MGE NAPLES LLC with its registered office at 1209 Orange Street, Corporation Trust Center, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, USA, registered in the Division of Corporations in the State of Delaware under the number 4152467, here represented by Mr David Sana, maître en droit, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialed ne varietur by the attorney and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing person, acting in its here-above stated capacity, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which the pre-named party declares to organize and the articles of incorporation of which shall be as follows:

### A. Purpose - Duration - Name - Registered office

**Art. 1.** There is hereby established a private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the «Company») which shall be governed by the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

**Art. 2.** The purpose of the Company is the acquisition, the management, the enhancement and the disposal of participations in whichever form in domestic and foreign companies. The Company may also contract loans and grant all kinds of support, loans, advances and guarantees to companies, in which it has a direct or indirect participation or which are members of the same group.

Furthermore, the Company may acquire and dispose of all other securities by way of subscription, purchase, exchange, sale or otherwise.

It may also acquire, enhance and dispose of patents and licenses, as well as rights deriving therefrom or supplementing them.

In addition, the Company may acquire, manage, enhance and dispose of real estate located in Luxembourg or abroad.

In general, the Company may carry out all commercial, industrial and financial operations, whether in the area of securities or of real estate, likely to enhance or to supplement the above-mentioned purposes.

**Art. 3.** The Company is incorporated for an unlimited period.

**Art. 4.** The Company will assume the name of MG NAPLES INVESTOR, S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its partners. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

### B. Share Capital - Shares

**Art. 6.** The Company's share capital is set at twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

**Art. 7.** The share capital may be modified at any time by approval of a majority of partners representing three-quarters of the share capital at least. Shares to be subscribed shall be offered on a pre-emptive basis to the existing partners in proportion to the capital represented by their shares.

**Art. 8.** The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them, towards the Company.

**Art. 9.** The Company's shares are freely transferable among partners. Any inter vivos transfer to a new partner is subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three-quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased partner may only be transferred to new partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three-quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

**Art. 10.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.

**Art. 11.** Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

### C. Management

**Art. 12.** The Company is managed by at least two managers, who need not be partners.

In dealing with third parties, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorize all acts and operations consistent with the Company's purpose. The managers are appointed by the partners, who fix the term of their office. They may be dismissed freely at any time by the partners.

The Company will be bound in all circumstances by the joint signatures of any two managers.

**Art. 13.** The board of managers shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or any manager, at the place indicated in the notice of meeting provided that no meeting of the managers shall be held outside the Grand Duchy of Luxembourg and any decision reached or resolution passed by the board of managers at any meeting held outside of the Grand Duchy of Luxembourg shall be invalid and of no effect. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least ten business days in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager of his list as his proxy. A manager may represent only one of his colleagues.

In exceptional circumstances, any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another provided that at least a majority of the managers so present or represented are located in the Grand Duchy of Luxembourg at the time and that no managers are participating in any such meeting by way of conference-call or similar means of communication from a location in the United Kingdom.

The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers may deliberate only, if at least a majority of the managers is present or represented at the meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

**Art. 14.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

**Art. 15.** The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

**Art. 16.** The managers do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorized agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

**Art. 17.** The board of managers may decide to pay interim dividends.

#### **D. Decisions of the sole partner - Collective decisions of the partners**

**Art. 18.** Each partner may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

**Art. 19.** Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

The partners may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of partners representing three-quarters of the share capital at least.

**Art. 20.** In the case of a sole partner, such partner exercises the powers granted to the general meeting of partners under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

#### **E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits**

**Art. 21.** The Company's financial year commences on the first of April and ends on the thirty-first of March of the following year.

**Art. 22.** Each year on the thirty-first of March, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 23.** Five per cent of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be freely used by the partners.



## F. Dissolution - Liquidation

**Art. 24.** In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, who need not be partners, and who are appointed by the general meeting of partners which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realization of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners in proportion to the shares of the Company held by them.

**Art. 25.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of August 10, 1915 on commercial companies and amendments thereto.

### *Subscription and payment*

All the five hundred (500) shares have been subscribed by the company MGE NAPLES LLC, pre-named.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

### *Transitory Disposition*

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on March 31, 2007.

### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately at one thousand two hundred Euro.

### *Resolutions of the sole partner*

The above named person, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
2. The following persons are appointed managers of the Company for an indefinite period:
  - a) Mr Gary Bond, Executive, born in Windlesham, United Kingdom, on September 21, 1960, residing at Hesketh House, 43-45, Portman Square, London W1H6AG, United Kingdom, chairman;
  - b) Mr Stefano Stroppiana, Executive, born in Florence, Italy, on January 22, 1959, residing professionally at 1, Corso Matteotti, 20121 Milan, Italy.

### *Declaration*

The undersigned notary, who knows English and French, states herewith that on request of the attorney, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same attorney and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Luxembourg on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the latter signed together with the notary the present deed.

### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le quatre août.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

La société MGE NAPLES LLC avec siège au 1209 Orange Street, Corporation Trust Center, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée à la Division of Corporations dans l'Etat du Delaware sous le numéro 4152467, ici représentée par Monsieur David Sana, maître en droit, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, en vertu d'une procuration sous seing privé.

La procuration signée ne varietur par le mandataire et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa susdite qualité, a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

### **A. Objet - Durée - Dénomination - Siège**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation de participations, de quelque manière que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères. Elle peut aussi contracter des emprunts et accorder aux sociétés, dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte ou qui sont membres du même groupe, toutes sortes d'aides, de prêts, d'avances et de garanties.

Par ailleurs, la Société peut acquérir et aliéner toutes autres valeurs mobilières par souscription, achat, échange, vente ou autrement. Elle peut également acquérir, mettre en valeur et aliéner des brevets et licences, ainsi que des droits en dérivant ou les complétant.

De plus, la Société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation d'immeubles situés tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

D'une façon générale, la Société peut faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, de nature mobilière et immobilière, susceptibles de favoriser ou de compléter les objets ci-avant mentionnés.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société prend la dénomination de MG NAPLES INVESTOR, S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

### B. Capital social - Parts sociales

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales à souscrire seront offertes par préférence aux associés existants, proportionnellement à la partie du capital qui représente leurs parts sociales.

**Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 9.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

**Art. 10.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

**Art. 11.** Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

### C. Gérance

**Art. 12.** La Société est gérée par au moins deux gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Vis-à-vis des tiers, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Les gérants sont nommés par les associés, fixant la durée de leur mandat. Ils sont librement et à tout moment révocables par les associés.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux gérants.

**Art. 13.** Le conseil de gérance choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation étant entendu qu'aucune réunion du conseil de gérance ne pourra être tenue en dehors du Grand-Duché de Luxembourg et que toute décision ou résolution passées par le conseil de gérance à toute réunion en dehors du Grand-Duché de Luxembourg ne sera pas valable et sera sans effet. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins dix jours ouvrables avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant de sa liste comme son mandataire. Un gérant ne peut représenter qu'un de ses collègues.

Dans des circonstances exceptionnelles, tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres pourvu qu'au moins la majorité des gérants ainsi présents ou représentés se trouvent au Grand-Duché de Luxembourg à ce moment et qu'aucun gérant ne participe à cette réunion par le biais d'une conférence téléphonique ou par d'autres moyens de communication similaires à partir du Royaume-Uni. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communica-

tion similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 14.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

**Art. 15.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 16.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 17.** Le conseil de gérance peut décider de procéder au paiement d'acomptes sur dividendes.

#### **D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés**

**Art. 18.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

**Art. 19.** Sous réserve d'un quorum plus important prévu par les statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la Société.

Toutes autres modifications des statuts sont décidées à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 20.** Dans le cas d'un associé unique, celui-ci exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

#### **E. Année sociale - Bilan - Répartition**

**Art. 21.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> avril et se termine le 31 mars de l'année suivante.

**Art. 22.** Chaque année, au 31 mars, les comptes sont arrêtés et les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 23.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 24.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Sauf décision contraire le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

**Art. 25.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée.

#### *Souscription et paiement*

Toutes les cinq cents (500) parts sociales ont été souscrites par la société MGE NAPLES LLC, prénommée.

Toutes les parts sociales, ainsi souscrites ont été intégralement libérées en espèces de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès à présent à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Disposition transitoire*

La première année sociale commence le jour de la constitution de la Société et finira le 31 mars 2007.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui sont mis à charge de la Société en raison de sa constitution, sont évalués à environ mille deux cents euros.

#### *Résolutions de l'associée unique*

La personne prénommée, représentant la totalité du capital souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège de la Société est établi à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:
  - a) Monsieur Gary Bond, Executive, né à Windlesham, Royaume-Uni, le 21 septembre 1960, demeurant à Hesketh House, 43-45, Portman Square, Londres W1H6AG, Royaume-Uni, président;
  - b) Monsieur Stefano Stroppiana, Executive, né à Florence, Italie, le 22 janvier 1959, ayant son domicile professionnel au 1, Corso Matteotti, 20121 Milan, Italie.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend l'anglais et le français, déclare par la présente, qu'à la demande du mandataire, le présent document est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande du même mandataire et en cas de divergence entre les deux textes, le texte anglais l'emportera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg à la date prémentionnée.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu au notaire par son nom, prénom, état civil et domicile, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. Sana, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 17 août 2006, vol. 537, fol. 63, case 4. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 24 août 2006.

J. Seckler.

(096630.3/231/311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

**KEPLER POS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 80.046.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires  
tenue à Luxembourg en date du 11 avril 2006*

Il résulte dudit procès-verbal que l'administrateur Monsieur Jean-Claude Silvestre, né le 22 juin 1945 à Marseille, domicilié rue de la Vallée 204 F-78410 Bouafle démissionne et sera remplacé par Monsieur Daniel Tomasescu, né le 2 décembre 1970 à Bucarest, domicilié Allé Matisse F-92130 Issy Les Moulinaux, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2006.

Luxembourg, le 11 avril 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05379. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092373.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

**AVRIUS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 85.631.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire  
tenue à Luxembourg le 8 juin 2006 à 16.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que le mandat d'administrateur de Gabriel Jean, juriste, demeurant professionnellement au 10B Zone Industrielle Bourmicht, L-8070 Bertrange, et des sociétés CRITERIA, S.à r.l. et PROCEDIA, S.à r.l. établies au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg a été renouvelé pour une période de 6 ans. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2012.

Il résulte également dudit procès-verbal que le mandat de commissaire aux comptes de la société MARBLEDEAL LTD, avec siège social au 41 Chalton Street, GB-LONDON NW1 1JD, a été renouvelé pour une période de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2012.

Il résulte enfin dudit procès-verbal que le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant professionnellement au 10B Zone Industrielle Bourmicht, L-8070 Bertrange.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration  
tenu à Luxembourg en date du 8 juin 2006 à 17.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Gabriel Jean a été élu aux fonctions d'Administrateur-délégué de la société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour AVRIUS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT07151. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092495.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

**HEALTHCARE HOLDINGS S.A., Société Anonyme,  
(anc. INVESTINDUSTRIAL 2 S.A.).**

Registered office: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 78.098.

In the year two thousand six, on the eighth day of August.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of HEALTHCARE HOLDINGS S.A., previously named INVESTINDUSTRIAL 2 S.A., a société anonyme having its registered office in L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy, constituted under the name of 21 INVEST HOLDINGS 2 S.A. by a notarial deed on the 29th of September 2000, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations number 209 of the 20th of March 2001 and the Articles of Incorporation have been modified at last pursuant to a deed of the undersigned notary on April 14th, 2004, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations number 664 on 29th of June 2004.

The meeting was opened by Mrs Didem Berghmans, private employee, residing professionally in Luxembourg, being in the chair,

who appointed as secretary Monsieur Benoit Tassigny, lawyer, residing in B-Nothomb.

The meeting elected as scrutineer Ms Danièle Maton, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. Decision to anticipate the dissolution of the company and to put it into liquidation.

2. Appointment of FIDES (LUXEMBOURG) S.A. as liquidator and determination of the powers of the liquidator.

II. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting.

IV. As a consequence, more than half of the capital being present or represented, the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting decides the anticipated dissolution of the company with effect as on this day.

*Second resolution*

The general meeting decides to put the company into liquidation and to appoint as liquidator FIDES (LUXEMBOURG) S.A., a company with registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered in the Commercial Register of Luxembourg, under the number B 41.469.

The liquidator has the broadest powers foreseen by articles 144-148bis of the law on commercial companies. He may execute all acts foreseen by article 145 without the authorization of the general meeting whenever it is requested.

The liquidator is dispensed to draw up an inventory and he may refer to the books of the company.

The liquidator may, under his own liability, delegate for special operations to one or more proxyholders such capacities and for such period he may determine.

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le huit août.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HEALTHCARE HOLDINGS S.A., dénommée précédemment INVESTINDUSTRIAL 2 S.A., avec siège social à L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy, constituée sous la dénomination de 21 INVEST HOLDINGS 2 S.A. par acte notarié en date du 29 septembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 209 du 20 mars 2001 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte du notaire soussigné en date du 14 avril 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 664 du 29 juin 2004.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Didem Berghmans, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Benoit Tassigny, juriste, demeurant à B-Nothomb.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Danièle Maton, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Décision de dissoudre la société d'une manière anticipée et mise en liquidation.
2. Nomination de FIDES (LUXEMBOURG) S.A. en qualité de liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Qu'il ressort de la dite liste de présence que toutes les actions en circulation sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale.

IV.- Qu'en conséquence la présente assemblée, réunissant plus de la moitié du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

*Première résolution*

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de nommer en qualité de liquidateur: FIDES (LUXEMBOURG) S.A., une société luxembourgeoise, ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg, sous le numéro B 41.469.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. Berghmans, B. Tassigny, D. Maton, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, vol. 155S, fol. 1, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2006.

*G. Lecuit.*

(096713.3/220/106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

**NetEconomy LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 109.271.

Il résulte du transfert des parts sociales en date du 28 juillet 2006 que:

- GREENWOOD NOMINEES LIMITED, ayant son siège social à 20, Moorgate London, EC2R 6DA, United Kingdom, a transféré le 28 juillet 2006 l'intégralité des parts sociales (39.012) à ESPRIT NOMINEES LIMITED, ayant son siège social à Sycamore Studios, New Road, Over, Cambridge CB4 5PJ, United Kingdom.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT06894. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(092466.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.



**REAL SOUTH INVESTMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.  
R. C. Luxembourg B 41.068.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 3 août 2006*  
Il résulte dudit procès-verbal que les démissions de Monsieur Lex Benoy et Monsieur Giulio Romieri de leur poste d'administrateur délégué de la société ont été acceptées.

Luxembourg, le 3 août 2006.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2006, réf. LSO-BT02694. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(092381.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

**CIMOLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7233 Bereldange, 79, Cité Grand-Duc Jean.  
R. C. Luxembourg B 86.478.

L'an deux mille six, le vingt-trois août.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- La société à responsabilité limitée HORIZONTES, S.à r.l., avec siège social à L-7233 Bereldange, 79, Cité Grand-Duc Jean.

2.- Madame Maria Fernanda Da Costa Azevedo, employée privée, demeurant à L-5852 Hesperange, 23, rue d'Iltzig.

Toutes les deux sont ici représentées par Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées.

Lesquelles procurations après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée CIMOLUX, S.à r.l. avec siège social à L-8030 Strassen, 6, rue du Kiem, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 86.478, a été constituée originellement sous la forme d'une société civile immobilière et sous la dénomination sociale de CIMOLUX S.C.I., suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 25 avril 2001, publié au Mémorial C numéro 1026 du 17 novembre 2001, et que les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire instrumentant:

- en date du 28 janvier 2002, publié au Mémorial C numéro 920 du 17 juin 2002, contenant notamment la transformation en une société à responsabilité limitée et le changement de la dénomination sociale en CIMOLUX, S.à r.l.;

- en date du 13 mai 2002, publié au Mémorial C numéro 1160 du 1<sup>er</sup> août 2002;

- que le capital social est fixé à vingt mille euros (20.000,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de deux cent euros (200,- EUR) chacune, entièrement libérées.

- que les comparantes sont les seules et uniques associées actuelles de ladite société et qu'elles se sont réunies en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, par leur mandataire et sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée constate que, suite à diverses cessions de parts sociales sous seing privé, l'article 6 des statuts est modifié comme suit:

**Art. 6.** Le capital souscrit est fixé à vingt mille euros (20.000,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de deux cents euros (200,- EUR) chacune, détenues comme suit:

1.- La société à responsabilité limitée HORIZONTES, S.à r.l., avec siège social à L-7233 Bereldange, 79, Cité Grand-Duc Jean, quatre-vingt-quinze parts sociales . . . . .	95
2.- Madame Maria Fernanda Da Costa Azevedo, employée privée, demeurant à L-5852 Hesperange, 23, rue d'Iltzig, cinq parts sociales . . . . .	5
Total: cent parts sociales . . . . .	100

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-8030 Strassen, 6, rue du Kiem, à L-7233 Bereldange, 79, Cité Grand-Duc Jean, et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article cinq (5) des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. (premier alinéa).** Le siège social est établi à Bereldange.»

*Troisième résolution*

L'assemblée révoque Monsieur Benoît de Moura comme gérant de la société et confirme le mandat de Monsieur Jorge Rodrigues Duarte comme gérant unique.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de modifier le pouvoir de signature du gérant comme suit:

«La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.»

*Frais*

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de sept cents euros. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès qualités qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Ch. Dostert, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 1<sup>er</sup> septembre 2006, vol. 537, fol. 76, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 8 septembre 2006.

J. Seckler.

(096885.3/231/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

**INNERPOINT FINANCIAL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 89.078.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires  
tenue à Luxembourg en date du 14 juillet 2006*

Il résulte du procès-verbal que les démissions de Madame Gaby Trierweiler résidant à Leudelange, Madame Nathalie Carbotti-Prieur résidant à Luxembourg et de Monsieur Francesco Biscarini résidant à Luxembourg, de leur fonctions d'administrateurs ont été acceptées.

CARDALE OVERSEAS INC, TASWHEEL INVESTMENTS LTD et KELWOOD INVESTMENT LTD, ont été nommées administrateurs jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2012.

Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2006, réf. LSO-BT02692. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092386.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

**LA FINANCIERE LES BEAUX SITES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 35.278.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 mai 2004*

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Monsieur Alain Teste, avec adresse professionnelle 10/12, avenue de Messine, F-75008 Paris, Monsieur Francis Coulon, avec adresse professionnelle 10/12, avenue de Messine, F-75008 Paris, Monsieur Thomas Coudert, avec adresse professionnelle 10/12, avenue de Messine, F-75008 Paris, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 15 mai 2004*

Les membres du Conseil d'Administration décident de renommer Monsieur Alain Teste, avec adresse professionnelle 10/12, avenue de Messine, F-75008 Paris, administrateur-délégué pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11235. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092480.4//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

**Tarrant - RU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 118.362.

In the year two thousand and six, on the fourth day of the month of September.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing at 15, Côte d'Eich L-1450 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Mr John E. Viola, Chief Financial Officer, residing in 301 Commerce Street, Suite 3300, Fort Worth, Texas 76102, born on 13 October 1965 in Arcadia, California, U.S.A, represented by Céline Larmet, maître en droit, residing in Luxembourg pursuant to a proxy dated 31 August 2006 (such proxy to be registered together with the present deed), being the sole holder of shares of Tarrant - RU, S.à r.l. (société à responsabilité limitée) with registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies under number RCS Luxembourg 118.362 (the «Company»).

The Company has been incorporated by deed of the undersigned notary on 8 August 2006.

The appearing party declared and requested the notary to record that:

1. The sole shareholder holds all five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euro (25) each in issue in the Company, so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

2. That the item on which a resolution is to be passed is as follows:

Amendment of article 2 of the articles of incorporation by the following paragraph as penultimate paragraph:

«The object of the Company is further the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.»

After the above has been approved, the decisions taken by the sole shareholder are as follows:

*Sole resolution*

It is resolved to amend article 2 of the articles of incorporation of the Company by adding the paragraph set forth in the agenda to the meeting as penultimate paragraph in article 2.

*Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at one thousand euro.

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto, the present deed was drafted in English followed by an French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version shall be prevailing.

Done in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading the present deed the sole shareholder of the Bureau signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le quatre septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

M. John E. Viola, directeur financier, résidant au 301 Commerce Street, Suite 3300, Fort Worth, à 76102 Texas, né le 13 octobre 1965 à Arcadia en Californie (Etats-Unis d'Amérique) représenté par Céline Larmet, maître en droit, résidant à Luxembourg, suivant un mandant du 31 août 2006 (ce mandant devant être enregistré ensemble avec le présent acte), étant l'associé unique détenant l'intégralité des parts de la Tarrant - RU, S.à r.l. (société à responsabilité limitée), ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt à L-1717 Luxembourg et enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 118.362 (la «Société»).

La société a été constituée le 8 août 2006 par acte du notaire soussigné.

La partie comparante a déclaré et requis du notaire d'acter ce qui suit:

1. L'associé unique détient l'intégralité des cinq cents (500) parts émises par la Société avec une valeur de vingt-cinq (25) euros chacune, de sorte que les décisions peuvent être valablement prises sur tous les points portés à l'ordre du jour.

2. Le point sur lequel la résolution doit être passée est le suivant:

La modification de l'article 2 des statuts de la Société dont l'avant-dernier paragraphe sera formulé de la façon suivante:

«L'objet social consiste par ailleurs en la détention, sous quelque forme que ce soit, de participations dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, ou dans d'autres entités commerciales, dans l'acquisition par voie d'achat, de souscription, ou par tout autre moyen, ainsi que dans le transfert par cession, échange ou par tout autre moyen de titres de capital, de bons, d'obligations, de notes et d'autres titres de toute forme, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de ce portefeuille.»

Après approbation de ce qui précède, l'associé unique a pris la résolution unique suivante:

*Résolution unique*

Il a été décidé de modifier l'article 2 des statuts de la Société en ajoutant comme avant-dernier paragraphe le paragraphe exposé dans l'ordre du jour ci-dessus.

*Dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui seront supportés par la Société sont estimés à mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate que sur demande des parties, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du présent acte, l'associé unique du Bureau a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Larmet, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, vol. 29CS, fol. 52, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

J. Elvinger.

(104018.3/211/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

**Tarrant - RU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 118.362.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 44023 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

J. Elvinger.

(104019.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

**RIANCOURT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 41.186.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2006*

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs de Madame Joëlle Lietz, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Madame Denise Vervaeet, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, et Monsieur Pierre Schill, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., ayant son siège social 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT06813. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(092482.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

**KICKERS WORLDWIDE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 99.719.

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 30 juin 2006**Décision*

1. Le Conseil décide de transférer le siège de la société du 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg au 241, route de Longwy, L-1941 Luxembourg avec effet au 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT07973. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(092681.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

96601

**PAOMARFIN S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 108.090.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 7 juin 2006*

Sont nommés administrateurs pour une durée de six ans, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2011:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président;
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

Est nommée commissaire aux comptes pour une durée de six ans, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2011:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT06849. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092500.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

---

**IMMOBILIERE DE HAMM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 32.193.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire et du conseil d'administration tenue le 23 mai 2006*

Sont nommés administrateurs, leur mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006:

- Monsieur Claude Michels, demeurant à Remich, Président et Administrateur-Délégué.
- Madame Anne Dossche, administrateur de sociétés, demeurant à Gaverlandstraat, 81, B-9031 Baarle-Drongen.
- Monsieur Jacques Dossche, administrateur de sociétés, demeurant à Bogaertstraat 21, Sint Martens Latem, Administrateur-Délégué.
- Monsieur Axel Dossche, administrateur de sociétés, demeurant George Minnelaan, 35, B-9830 Sint-Martens-Latem.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006:

- BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06516. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092501.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

---

**SIM S.A., Société Anonyme Holding.**

Gesellschaftssitz: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 11.702.

Laut Beschluss der ordentlichen Generalversammlung vom 15. Mai 2006 wurden die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder HH. Marc-André Trube, Dr. Norbert Kurt Gebhart, Jean Bodoni und Guy Kettmann sowie des Aufsichtskommissars Herrn Helmut Müller für die Dauer von einem Jahr, bis zur jährlichen Generalversammlung im Jahre 2007 verlängert.

Luxembourg, den 2 août 2006.

Für SIM S.A., Société Anonyme Holding  
EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme  
M. Pietropaolo-Del Col / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02293. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092531.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

---

96602

**GEDEON INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.  
R. C. Luxembourg B 57.807.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue de façon extraordinaire en date du 19 juin 2006:

*Administrateurs:*

les mandats des administrateurs sont provisoirement renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire en 2007, nommément:

- Monsieur John B. Mills, 9, rue Désiré Zahren, L-5942 Itzig, Grand-Duché de Luxembourg;
- Monsieur Peter John Wentzel, 44-48 Dover St, London, W1S 4NX, Royaume Uni;
- SOLON DIRECTOR LIMITED, TK House, Bayside Executive Park, West Bay Street & Blake Road, Nassau, Bahamas.

*Commissaire aux comptes:*

- Le mandat de FIDUCIAIRE NATIONALE, S.à r.l., 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg n'est pas renouvelé;
- CROWN CORPORATE SERVICES, 25A, boulevard Royal, Luxembourg, L-2449, est nommé commissaire aux comptes, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire en 2007.

Luxembourg, le 19 juin 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06204. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092504.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

---

**CRUISOPOLIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg-Ville.  
R. C. Luxembourg B 83.853.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BP02273, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(092505.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

---

**CRUISOPOLIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg-Ville.  
R. C. Luxembourg B 83.853.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BP02266, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(092511.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

---

**RESINS & COMPOSITES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 99.676.

*Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 1<sup>er</sup> juillet 2005*

*Résolution*

L'assemblée générale décide de la révocation de la société T&J INVEST INC de son poste d'administrateur.

L'assemblée générale décide de nommer au poste d'administrateur Monsieur van Kerckhove Danny demeurant B-1820 Steenokkerzeel 79b Boektsestraat

Le mandat ainsi attribué expirera à l'assemblée générale à tenir en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT07984. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092664.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

---



96603

**PRO IMMO NORD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9530 Wiltz, 10, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 102.064.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 septembre 2006.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 27 juillet 2006.

*Pour la société*

A. Holtz

*Le notaire*

(994424.3/2724/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 septembre 2006.

---

**LUX-CANTINES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9355 Bettendorf, 32, rue de l'Eglise.  
R. C. Luxembourg B 92.972.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07641, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2006.

Signature.

(995021.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 septembre 2006.

---

**NOTZ, STUCKI EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 74, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 35.060.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 2 mai 2006*

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006:

- Monsieur Marc Maisonneuve, Président, Genève;
- Monsieur Hervé Burger, Administrateur-Délégué, Luxembourg;
- Monsieur Pierre-Yves Augsburger, Administrateur-Délégué, Luxembourg;
- Monsieur Christoph La Roche, Administrateur, Genève;
- Monsieur François Delalande, Administrateur, Genève;
- Monsieur Grégoire Notz, Administrateur, Genève.

*Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 2 mai 2006*

Est nommé réviseur d'entreprises, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006:

- ERNST & YOUNG.

Luxembourg, le 8 août 2006.

*Pour extrait conforme*

P.-Y. Augsburger

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT04755. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(090310.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

---

**NOTZ, STUCKI EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 74, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 35.060.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT04757, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2006.

P.-Y. Augsburger

*Administrateur-Délégué*

(090313.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

---

96604

**AVION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 14.246.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 3 juillet 2006 que:

- Messieurs Jan Rottiers, David De Marco et Alain Lam ont démissionné de leur fonction d'administrateur;
  - Monsieur Olivier Liegeois, employé privé, de nationalité belge, né à Bastogne (Belgique) le 27 octobre 1976, demeurant professionnellement 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg;
  - Monsieur Patrick Moinet, licencié en droit, de nationalité belge, né à Bastogne (Belgique), le 6 juin 1975, demeurant professionnellement 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg;
  - Monsieur Olivier Dorier, directeur de société, de nationalité française, né à Saint-Rémy/Saône-et-Loire (France) le 25 septembre 1968, demeurant professionnellement 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg;
- ont été élus administrateurs. Le mandat des nouveaux administrateurs viendra à l'échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2011.
- Le siège social de la société est transféré de son ancienne adresse au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2006, réf. LSO-BT00366. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089095.4//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

---

**EUKLA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 21.397.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 3 août 2006 que:

- Messieurs Jan Rottiers, Gianluca Ninno, Georges Deitz ont démissionné de leurs fonctions d'administrateurs.
- Monsieur Patrick Moinet, licencié en droit, de nationalité belge, né à Bastogne (Belgique), le 6 juin 1975, demeurant professionnellement 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg; Monsieur Olivier Liegeois, employé privé, de nationalité belge, né à Bastogne (Belgique), le 27 octobre 1976, demeurant professionnellement 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg et Monsieur Olivier Dorier, directeur de sociétés, de nationalité française, né à Saint-Rémy/Saône-et-Loire (France), le 25 septembre 1968, demeurant professionnellement 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg ont été élus administrateurs.

Le mandat des nouveaux administrateurs prendra fin lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2011.

- Le siège social de la société est transféré de son ancienne adresse au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04481. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089378.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

---

**N-INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.  
R. C. Luxembourg B 98.989.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT06821, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091000.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

---

**BOREALIS (LUXEMBOURG) GENERAL PARTNER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.525,-.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 108.216.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique du 6 juillet que:

1. Monsieur Michael Nobrega a démissionné de son poste de gérant de catégorie A.
2. Madame Sonja Linz, Monsieur Georges Deitz et Monsieur Pascal Noël ont démissionné de leur poste de gérant de catégorie B.

3. Monsieur John Knowlton, directeur, de nationalité canadienne, né à Toronto (Canada), le 12 juin 1964, demeurant professionnellement Royal Bank Plaza, South Tower, Suite 2100, 200 Bay Street, Box 56, Toronto/Ontario M5J2J2 (Canada) a été élu gérant de catégorie A.

Le mandat du nouveau gérant est à durée indéterminée.

4. Monsieur Stewart Kam-Cheong, réviseur d'entreprises, de nationalité mauricienne, né à Port Louis (Republic of Mauritius), le 22 juillet 1962, demeurant professionnellement 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg; Monsieur Olivier Dorier, directeur de société, de nationalité française, né à Saint-Rémy/Saône-et-Loire (France), le 25 septembre 1968, demeurant 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg et Monsieur Philippe Chan, comptable, de nationalité mauricienne, né à Cauds (Republic of Mauritius), le 15 novembre 1974, demeurant professionnellement 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, ont été élus gérants de catégorie B.

Le mandat des nouveaux gérants est à durée indéterminée.

5. Le siège social de la société est transféré de son ancienne adresse au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04485. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(089377.3//31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

---

**ANGEL LUX II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.077.475.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 111.784.

—  
En date du 27 avril 2006:

- BLACKSTONE FAMILY COMMUNICATIONS PARTNERSHIP (CAYMAN) L.P., associé et détenteur de 938 parts sociales a cédé la totalité de ses parts sociales à ANGEL LUX PARENT, S.à r.l., avec siège social au 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

- BLACKSTONE FAMILY INVESTMENT PARTNERSHIP (CAYMAN) IV-A L.P., associé et détenteur de 1.155 parts sociales a cédé la totalité de ses parts sociales à ANGEL LUX PARENT, S.à r.l., avec siège social au 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

- BLACKSTONE CAPITAL PARTNERS (CAYMAN) IV L.P., associé et détenteur de 25.818 parts sociales a cédé la totalité de ses parts sociales à ANGEL LUX PARENT, S.à r.l., avec siège social au 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

- BLACKSTONE PARTICIPATION PARTNERSHIP (CAYMAN) IV L.P., associé et détenteur de 81 parts sociales a cédé la totalité de ses parts sociales à ANGEL LUX PARENT, S.à r.l., avec siège social au 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

- BLACKSTONE CAPITAL PARTNERS (CAYMAN) IV-A L.P., associé et détenteur de 407 parts sociales a cédé la totalité de ses parts sociales à ANGEL LUX PARENT, S.à r.l., avec siège social au 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

- BLACKSTONE NSS COMMUNICATIONS PARTNERS (CAYMAN) L.P., associé et détenteur de 14.700 parts sociales a cédé la totalité de ses parts sociales à ANGEL LUX PARENT, S.à r.l., avec siège social au 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

En conséquence de quoi,

ANGEL LUX PARENT, S.à r.l., avec siège social au 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg détient 43.099 parts sociales dans la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05630. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(090616.3//33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

---

96606

**VANINA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 83.537.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 21 avril 2006 que:

- Monsieur Gianluca Ninno et Jan Rottiers ont démissionné de leurs fonctions d'administrateurs de catégorie B.
- Monsieur Olivier Liegeois, employé privé, de nationalité belge, né à Bastogne (Belgique) le 27 octobre 1976, demeurant professionnellement 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg et Monsieur Patrick Moinet, licencié en droit (UCL), de nationalité belge, né à Bastogne (Belgique) le 6 juin 1975, demeurant professionnellement 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg ont été nommés administrateurs de catégorie B. Le mandat des nouveaux administrateurs prendra fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.
- Le siège social de la société est transféré de son ancienne adresse au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04478. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089380.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

**INTERNATIONAL PATENT DEVELOPMENT AND TRADE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 96.669.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2006*

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Monsieur Alfred Degen, demeurant 46, Steinenring, CH-4020 Basel, et Monsieur Pierre Schill, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., ayant son siège social au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06118. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090678.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

**ERAS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 35.721.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2006*

*Quatrième résolution: Nominations statutaires*

a) MM. Jean-Didier Dujardin, Gilbert Canameras (domiciliés professionnellement au 93, Tour Maine Montparnasse, F-75755 Paris) et la société SOGECORE S.A. (domiciliée au 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg) dont les mandats prennent fin à l'issue de cette Assemblée, se représentent au suffrage des membres de celle-ci. Ils sont réélus à l'unanimité jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

b) Le mandat du Réviseur d'Entreprises DELOITTE S.A. arrivant à échéance à l'issue de cette Assemblée, l'Assemblée décide de renouveler son mandat jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04104. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091273.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

**MSREF V INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 110.652.

*Extrait des résolutions prises par le seul associé de la Société, datées du 27 juin 2006*

Le seul associé de la Société a décidé en date du 27 juin 2006 d'accepter la démission de Monsieur Jeffrey Mark Alam, né le 25 avril 1958 à Londres, Royaume-Uni, demeurant au 3 Exchange Square, Central, Hong Kong, aux fonctions de gérant de la Société, avec effet immédiat.

Le seul associé de la Société a décidé à la même date de nommer Monsieur Andrew Yoon, né le 29 novembre 1971, à Séoul, Corée, demeurant au 57 South Bay Road, Belgravia, Repulse Bay, Hong Kong, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 18 août 2006.

T. Van Ingen.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT05870. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090766.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

**QUANTIX SERVICES S.A., Société Anonyme,  
(anc. PHASE CONSULTING S.A.).**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 92, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 115.232.

L'an deux mille six, le neuf juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PHASE CONSULTING S.A., avec siège social à L-2551 Luxembourg, 92, avenue du X Septembre, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 115.232, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 20 mars 2006, non encore publié au Mémorial C,

ayant un capital social fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jürgen Fischer, expert comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Jutta Mertes, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Maria Navarro, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1.- Changement de la dénomination de la société en QUANTIX SERVICES S.A. et modification afférente de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.

2.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en QUANTIX SERVICES S.A. et de modifier en conséquence l'article 1<sup>er</sup> des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de QUANTIX SERVICES S.A.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée accepte la démission des administrateurs avec pouvoir de signature de catégorie B, à savoir les sociétés de droit des Iles Vierges Britanniques BOULDER TRADE Ltd. et COSTALIN Ltd. et leur accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de leur mandat.

*Troisième résolution*

L'assemblée nomme comme nouveaux administrateurs avec pouvoir de signature de catégorie B, leurs mandats prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011:

- la société anonyme SOLERO S.A., avec siège social à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 90.842), et
- la société anonyme NATURWERK S.A., avec siège social à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 26.237).

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Fischer, J. Mertes, M. Navarro, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 22 juin 2006, vol. 536, fol. 99, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): G. Schlink.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 août 2006.

J. Seckler.

(090547.3/231/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

**MANDATARIA FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix.

R. C. Luxembourg B 63.375.

Constituée suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Robert Schuman, notaire de résidence à L-Differdange, en date du 19 février 1998, publié au Mémorial, Recueil C n° 386 du 28 mai 1998.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 3 août 2006 que les mandats des membres du conseil d'administration et du commissaire aux comptes actuellement en fonction sont renouvelés comme suit:

\* aux postes d'administrateurs, pour une période de six ans:

- Monsieur Jean Faber, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt;

- Monsieur Jean Faber occupera également la fonction de président de la société;

- Monsieur Didier Kirsch, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt;

- Mademoiselle Jeanne Piek, employée privée, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt;

\* au poste de commissaire aux comptes, pour une période de six ans:

- REVILUX S.A., avec siège social à L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

Tous ces mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2012.

Luxembourg, le 7 août 2006.

*Pour la société MANDATARIA FINANCE S.A.*

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03654. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(091315.3//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

**CINQUANTENAIRE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 30.932.

Le bilan au 15 février 2006, enregistré à Luxembourg, le 24 août 2006, réf. LSO-BT07276, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié conforme

F. Bracke

*Administrateur-délégué*

(091492.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.



**BARNES GROUP LUXEMBOURG (NO.2), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 110.187.

*Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 30 mai 2006*

En date du 30 mai 2006, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de révoquer BARNES GROUP LUXEMBOURG (NO.1), S.à r.l. en tant que gérant de la Société avec effet immédiat;
- de nommer les personnes suivantes:

Monsieur Jan Doeke Thijs van der Molen, né le 1<sup>er</sup> mars 1969 à Hengelo, Pays-Bas, demeurant au 8, Um Charly, L-1670 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg;

Monsieur Arnaud Sagnard, né le 17 novembre 1976 à Paris, France, demeurant au 151, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;

en tant que nouveaux gérants de classe A de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée;

- de nommer les personnes suivantes:

Monsieur Joseph D. DeForte, né le 1<sup>er</sup> août 1942 à Brooklyn, New York, demeurant au 110, Grandview Drive, Glastonbury CT 06033, U.S.A.;

Monsieur William Curran Denninger, né le 9 septembre 1950 à Hyannis, Massachusetts, U.S.A., demeurant au 231, Roxbury Road, Stamford CT 06902, U.S.A.,

en tant que nouveaux gérants de classe B de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

*Extrait de la résolution du conseil de gérance de la Société prise en date du 30 mai 2006*

En date du 30 mai 2006, le conseil de gérance de la Société a transféré le siège social de la Société vers l'adresse suivante: 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2006.

BARNES GROUP LUXEMBOURG (NO.2), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT05855. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090950.3//31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

**DALEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 80.532.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social de la société le 28 juin 2006 à 10.00 heures*

L'Assemblée décide d'accepter les démissions des trois Administrateurs et du Commissaire aux comptes actuels à compter de ce jour.

Administrateurs démissionnaires:

M. Alexis Kamarowsky, Directeur de société, demeurant à Luxembourg;

M. Federigo Cannizzaro di Belmontino, juriste, demeurant à Luxembourg;

M. Roberto Manciocchi, juriste, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux comptes démissionnaire:

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (INTERCONSULT), avec siège social à L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

En remplacement avec effet ce jour et fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2012, sont nommés Administrateurs:

M. Filippo Ferrari, demeurant 41, avenue Hector Otto, MC 98000 Monaco;

Mme Mireille Gehlen, demeurant 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg;

M. Thierry Jacob, demeurant 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Est nommé Commissaire aux comptes:

M. Michele Romero résidant professionnellement Carabella 6582 Pianezzo (Suisse).

Le siège social est transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 juin 2006.

Pour extrait conforme

L'agent domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT06857. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(093319.3//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

96610

**AFET (POLAND) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.-F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 117.820.

EXTRAIT

Le 3 juillet 2006, le conseil d'administration de la société AFET (POLAND) S.A. a pris acte de la démission de M. Pierre Goffin de sa fonction d'administrateur et a nommé comme nouvel administrateur, avec effet immédiat, M. Jean-Christophe Bretxa, né le 9 août 1960 à Paris, France, ayant son adresse professionnelle à Coeur Défense Tour B, 100, Esplanade du général de Gaulle, 92932 Paris La Défense Cedex.

Le conseil d'administration a également délégué la gestion journalière de la société AFET (POLAND) S.A. à EUROPEAN RETAIL VENTURE, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109.637.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2006, réf. LSO-BS10528. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* Signature.

(091342.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

**FINEURA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 59.556.

*Décision de l'assemblée générale des actionnaires du 10 juillet 2006*

Par décision de l'assemblée générale des actionnaires en date du 10 juillet 2006, le mandat de commissaire aux comptes de la Société MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, actuellement en vigueur, a été révoqué.

La société COMCO S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, a été nommée aux termes de cette assemblée comme nouveau commissaire aux Comptes de la Société en remplacement de MONTBRUN REVISION, S.à r.l., précitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour FINEURA HOLDING S.A., Société Anonyme*

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., Société Anonyme

Banque domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06574. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(091440.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

**SOCIETE DE VENTE DE MACHINES OUTILS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 75.851.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mai 2006*

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, COLINGTON MANAGEMENT INC., société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Tortola, CALBURY HOLDING INC., société de droit panaméen, ayant son siège social à Panama, et NRD SERVICES INC., société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Tortola, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., ayant son siège social au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 19 mai 2005*

Les membres du Conseil d'Administration décident de renommer la société NRD SERVICES INC, société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Tortola, administrateur-délégué pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07582. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(092699.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

96611

**CINQUANTENAIRE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 30.932.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 3 avril 2006*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 3 avril 2006 que:

- L'assemblée a ratifié la cooptation comme administrateur de la société NOVOLUX S.A., décidée par le conseil d'administration du 9 mars 2006;
- L'assemblée a réélu les administrateurs Mme Anne-Marie Grieder, Freddy Bracke et la société NOVOLUX S.A. ainsi que le commissaire aux comptes Mme Nicole Baeyens pour une durée d'un an, jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2007.

Certifié conforme

F. Bracke

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2006, réf. LSO-BT07274. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091550.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

**STEREOLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 42.722.

*Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 24 août 2006*

*Résolution*

1. L'assemblée décide de révoquer de son poste d'administrateur Monsieur Patrick van Hess et de renouveler les mandats des administrateurs à savoir Monsieur Tom Donovan, Madame Roisin Donovan et Monsieur David Keogh et ce jusqu'à l'assemblée à tenir en 2011.

2. L'assemblée décide de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes de la société BCCB INCORPORATED LTD et ce jusqu'à l'assemblée à tenir en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT07970. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092682.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

**QUILVEST EUROPEAN INVESTMENT CORP., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 20.089.

*Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mars 2006*

L'Assemblée Générale nomme M. Jean-Benoît Lachaise demeurant 15, rue du Baerendall, L-8212 Mamer, et Mme Christine Joly demeurant 22, rue Muselbur, B-6700 Arlon, au poste d'administrateurs. Les mandats de ces administrateurs prendront fin à l'assemblée générale qui se tiendra en 2012.

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de M. Christian Baillet demeurant 243, Boulevard Saint-Germain, F-75007 Paris, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2012.

M. Jean-Benoît Lachaise demeurant 15, rue du Baerendall, L-8212 Mamer, est nommé administrateur-délégué et son mandat expirera à l'assemblée générale qui se tiendra en 2012.

L'Assemblée Générale prolonge le mandat de commissaire aux comptes de Mme Christine Ries demeurant 12, rue Elterstrachen, L-7260 Bereldange, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2012.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

J.B. Lachaise, Administrateur-délégué, 15, rue du Baerendall, L-8212 Mamer

C. Joly, Administrateur, 22, rue Muselbur, B-6700 Arlon

C. Baillet, Administrateur, 243, Boulevard Saint-Germain, F-75007 Paris

C. Ries, Commissaire aux Comptes, 12, rue Elterstrachen, L-7260 Bereldange

Signature

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08548. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092702.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

96612

**DELGEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 85.597.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 28 juin 2006 au siège social de la société*

*Résolutions*

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1. Le conseil d'administration décide de transférer le siège social du 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg au 241, route de Longwy L-1941 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT07969. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092683.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

---

**EURO AGENTUREN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 92.204.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 28 juin 2006 au siège social de la société*

*Résolutions*

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1. Le conseil d'administration décide de transférer le siège social du 6, rue Jean-Pierre Brasseur L-1258 Luxembourg au 241, route de Longwy L-1941 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT07964. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092685.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

---

**AP PORTLAND 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R. C. Luxembourg B 71.271.

*Extrait de la résolution prise par les gérants de la Société, datée du 3 juillet 2006*

Les gérants de la Société ont décidé en date du 3 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Les gérants de la Société font remarquer en outre que l'adresse professionnelle des gérants suivants de la Société est désormais 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.
- M. Hans van de Sanden

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04129. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092686.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

---

**MABI-SYSTEM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Crauthem, route de Hellange.  
R. C. Luxembourg B 107.915.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08824, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

Signature.

(092832.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

---

96613

**AP PORTLAND 5, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R. C. Luxembourg B 74.497.

*Extrait de la résolution prise par les gérants de la Société, datée du 3 juillet 2006*

Les gérants de la Société ont décidé en date du 3 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Les gérants de la Société font/remarque en outre que l'adresse professionnelle des gérants suivants de la Société est désormais 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.
- M. Hans van de Sanden

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04100. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092695.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

---

**CENTRAL AFRICA GROWTH SICAR, S.A., Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 87.247.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 août 2006, réf. LSO-BT07476, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2006.

Pour CENTRAL AFRICA GROWTH SICAR, S.A.

L'Agent Sociétaire et Domiciliaire

EURO-VL LUXEMBOURG S.A.

Corporate and domiciliary agent

Signatures

(092697.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

---

**EURO 3000 HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 75.622.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 6 juin 2006*

- Mademoiselle Corinne Bitterlich, Monsieur Sandro Capuzzo et Monsieur Serge Krancenblum ne souhaitent pas se représenter aux suffrages.

- Les sociétés EFFIGI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, LOUV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et FIDIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommées en tant que nouveaux Administrateurs pour une période statutaire de six ans. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Société Anonyme, ayant son siège social au 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans, jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Fait à Luxembourg, le 6 juin 2006.

Certifié sincère et conforme

EURO 3000 HOLDING S.A.

LOUV, S.à r.l. / EFFIGI, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2006, réf. LSO-BT02847. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092819.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

---

96614

**AP PORTICO PORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R. C. Luxembourg B 70.270.

*Extrait de la résolution prise par les gérants de la Société, datée du 3 juillet 2006*

Les gérants de la Société ont décidé en date du 3 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Les gérants de la Société font remarquer en outre que l'adresse professionnelle des gérants suivants de la Société est désormais 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.
- M. Hans van de Sanden

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04071. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092715.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

---

**AP PORTICO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R. C. Luxembourg B 70.267.

*Extrait de la résolution prise par les gérants de la Société, datée du 3 juillet 2006*

Les gérants de la Société ont décidé en date du 3 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Les gérants de la Société font remarquer en outre que l'adresse professionnelle des gérants suivants de la Société est désormais 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.
- M. Hans van de Sanden

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04087. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092716.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

---

**RUSSIAN INVESTMENT COMPANY, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 55.168.

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 20 juillet 2006 le comité de gestion de la société d'investissement à capital variable RUSSIAN INVESTMENT COMPANY a pris la résolution suivante:

Le Conseil d'Administration de la société d'investissement à capital variable RUSSIAN INVESTMENT COMPANY est composé comme suit, jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale ordinaire du 20 juillet 2006:

André Elvinger,  
Roberto Seiler,  
Antonio Thomas,  
Christos Mavrellis,  
Simon Airey,  
Laurence Llewellyn,  
Jacques Elvinger,  
Nick Criticos;

Luxembourg, le 10 août 2006.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04383. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092802.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

---



**APOLLO PORTLAND HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R. C. Luxembourg B 118.115.

*Extrait de la résolution prise par les gérants de la Société, datée du 3 juillet 2006*

Les gérants de la Société ont décidé en date du 3 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Les gérants de la Société font/fait remarquer en outre que l'adresse professionnelle des gérants suivants de la Société est désormais 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.
- M. Hans van de Sanden

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04012. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092718.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

**AP PORTICO SLASK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R. C. Luxembourg B 70.271.

*Extrait de la résolution prise par les gérants de la Société, datée du 3 juillet 2006*

Les gérants de la Société ont décidé en date du 3 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Les gérants de la Société font remarquer en outre que l'adresse professionnelle des gérants suivants de la Société est désormais 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.
- M. Hans van de Sanden

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04073. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092719.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

**CLASSIC-CORPORATION, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-5447 Schwebsange, 19A, route de Vin.  
R. C. Luxembourg B 118.782.

**ERÖFFNUNG EINER NIEDERLASSUNG**

*Beschluss der Gesellschafterversammlung vom 26. Juni 2006 der CLASSIC-CORPORATION, GmbH*

Die beiden Anteilseigner der CLASSIC-CORPORATION waren anwesend:

1. Herr Wolfgang Rüdell, Restaurator, wohnhaft in D-96052 Bamberg;  
Kronacher Str. 27
2. Herr Günter Rüdell, Dirigent, wohnhaft in D-40723 Hilden,  
Am Eichelkamp 128

Es erging folgender Beschluss:

Die CLASSIC-CORPORATION, GmbH errichtet im Großherzogtum Luxembourg eine Zweigniederlassung. Die Zweigniederlassung hat ihren Sitz im 19A, route de Vin, 5447 Schwebsange. Gegenstand ist der Betrieb einer Konzertagentur, also die Veranstaltung von Konzerten und die Vermittlung von Künstlern, sowie alle Geschäfte und Maßnahmen, die den Zweck des Unternehmens fördern.

Hilden, den 26. Juni 2006.

CLASSIC-CORPORATION, GmbH

Unterschrift

Geschäftsführer

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2006, réf. LSO-BT02779. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092825.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

**BRUFIN S.A. (B), SUCCURSALE DE LUXEMBOURG.**

Siège social: L-8440 Steinfort, 71, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 96.538.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT08068, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

LUCOS COMPANY SERVICES S.A.

Signature

(092725.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

---

**MOON LAKE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 54.271.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, en date du 2 août 2006, réf. LSO-BT01469, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour la Société

Signature

(092735.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

---

**MOON LAKE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 54.271.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, en date du 2 août 2006, réf. LSO-BT01171, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour la Société

Signature

(092739.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

---

**MOON LAKE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 54.271.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, en date du 2 août 2006, réf. LSO-BT01172, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour la Société

Signature

(092733.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

---

**TRIANGLE PROPERTIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 105.611.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg en date du 14 août 2006, réf. LSO-BT04249, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour la Société

Signature

(092745.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

---

**PEPP2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 112.497.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, en date du 23 août 2006, réf. LSO-BT06806, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour la Société

Signature

(092747.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

**TRIANGLE PROPERTIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 105.611.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des actionnaires de la société tenue en date du*

*7 août 2006 à 9.00 heures au siège social de la société*

*Quatrième résolution*

L'Assemblée accepte la démission de la société LuxFiduAudit, avec siège social à L-8319 Olm, 6, rue de l'Egalité et nomme en ses lieux et place la société L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 46.498, ayant son siège social à L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur. Son mandat prend effet ce jour et viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se tiendra en 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

L'Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04255. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092763.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

**ZORK CHARTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 77.190.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 7 août 2006 que:

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société ZORK CHARTER S.A. au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Jean-Claude Ramon, en sa qualité d'Administrateur.

L'Assemblée décide d'élire en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, Monsieur Jean-Claude Ramon, directeur de sociétés, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. Son mandat est confirmé en date de ce jour et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2007.

L'Assemblée accepte la démission de TRIMAR MANAGEMENT S.A., en sa qualité d'Administrateur.

L'Assemblée décide d'élire en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, TRIMAR MANAGEMENT S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. Son mandat est confirmé en date de ce jour et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2007.

L'Assemblée accepte la démission de TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., en sa qualité d'Administrateur.

L'Assemblée décide d'élire en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. Son mandat est confirmé en date de ce jour et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2007.

L'Assemblée accepte la démission de TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., en sa qualité d'Administrateur-Délégué démissionnaire.

L'Assemblée décide d'élire en remplacement de l'Administrateur-Délégué démissionnaire, TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. Son mandat est confirmé en date de ce jour et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2007.

L'Assemblée lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager pour toute opération bancaire ne dépassant pas quinze mille euro (15.000,- EUR) (ou contre-valeur devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, de la vente et l'hypothèque de navire ainsi que toute prise de crédit devront requérir la signature de deux administrateurs.

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Arnaud Bezzina, en sa qualité de Commissaire aux Comptes démissionnaire.

L'Assemblée décide d'élire en remplacement du Commissaire aux Comptes démissionnaire, Monsieur Arnaud Bezina, directeur financier, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. Son mandat est confirmé en date de ce jour et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05424. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092801.3//41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

---

**TOURISM INVESTMENTS AND CONSULTING S.A., Société Anonyme.  
(anc. CIGALE HOLDING S.A.)**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 45.340.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1178 du 2 août 2006 déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen  
Notaire

(092810.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

---

**LEMBLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 81.387.

*Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 28 juin 2006*

*Résolutions*

1. Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Jean-Pierre Brasseur L-1258 Luxembourg au 241, route de Longwy L-1941 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06292. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092845.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

---

**FGF LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 85.016.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 10 juillet 2006 a été appelé aux fonctions d'administrateur A, Président, avec effet au 10 mai 2006, Monsieur Patrick Depovere, 20, rue Royale, B-1000 Bruxelles en remplacement de Monsieur Michel Baise, administrateur A, Président, démissionnaire. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse de l'administrateur suivant:

Carl Speecke, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Harry Leijssen, Administrateur A;
- Monsieur Patrick Depovere, Administrateur A, Président;
- Monsieur Carl Speecke, Administrateur B;
- Monsieur Edward Bruin, Administrateur B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour FGF LUX S.A.  
C. Speecke  
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03344. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093273.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

---

**TARA TOUR PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 77.221.

Constituée par acte passé par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 1<sup>er</sup> août 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 21 du 12 janvier 2001, modifiée suivant acte passé par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hespérange, en date du 21 décembre 2001 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 723 du 11 mai 2002, modifiée par acte passé par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster en date du 17 décembre 2004 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 415 du 4 mai 2005.

*Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2006*

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la société TARA TOUR PARTICIPATIONS S.A., tenue au siège social en date du 16 mai 2006, que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix, la résolution suivante pour les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2005.

- Nomination de la FIDUCIAIRE FIBETRUST S.civ., ayant son siège social à 38, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup> L-2210 Luxembourg au poste de commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TARA TOUR PARTICIPATIONS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08813. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092827.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

**TARA TOUR PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 77.221.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08823, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

Signature.

(092836.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

**SUISSCOURTAGE PARIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: F-75016 Paris, 43, avenue Marceau.  
R. C. Paris B 479162729.

**SUISSCOURTAGE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Adresse de la succursale: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 118.817.

*Ouverture de succursale*

*Extrait*

Il résulte de l'Assemblée Générale Décision Collective qui s'est tenue au siège social de la Société en date du 14 avril 2006 que:

- une succursale de SUISSCOURTAGE PARIS, S.à r.l., société à responsabilité limitée inscrite au Registre de Commerce de Paris sous l'immatriculation B 479162729, est établie à Luxembourg sous la dénomination SUISSCOURTAGE LUXEMBOURG, S.à r.l. et ayant comme objet social le courtage en assurances;

- le gérant de SUISSCOURTAGE PARIS, S.à r.l. a tous pouvoirs pour accomplir toute démarche nécessaire à l'enregistrement de la Succursale conformément au droit luxembourgeois;

- le site d'exploitation de la Succursale est établie à 12, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg;

- le Sieur Yves Mann résidant à Metz en France est nommé représentant légal de la Succursale avec tous les pouvoirs afin d'assurer la gestion journalière de celle-ci. Il pourra engager la Succursale par sa seule signature. Il est en outre autorisé à représenter la Succursale en justice.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Gérant

Par mandat

N. Schaeffer

Avocat à la Cour

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06531. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093423.3//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

96620

**WALLENSTEIN FINANZ S.A. HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 69.962.

*Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 28 juin 2006*

*Décision*

1. Le Conseil décide de transférer le siège social de la société du 14A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg, au 16, avenue de la Porte-Neuve L-2227 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06274. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092850.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

**LITTLE ROCK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 88.246.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 28 juin 2006*

*Résolutions*

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de ratifier les résolutions suivantes:

1. L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société du 10, avenue du Bois L-1251 Luxembourg au 16, avenue de la Porte-Neuve L-2227 Luxembourg.

2. L'assemblée générale décide de révoquer la société SPR SERVICES INC de son poste de Commissaires aux Comptes et de nommer en remplacement la société CASTLEGATE ALLIANCE LIMITED. Le mandat ainsi attribué viendra à échéance lors de l'assemblée générale à tenir en l'année 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06272. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092851.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

**ING POMONA PRIVATE EQUITY MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2965 Luxembourg, 52, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 81.326.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue exceptionnellement le 19 mai 2006*

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de Monsieur Paul Gyra, EVP Head, ALTERNATIVES ASSETS, avec adresse professionnelle au Park Avenue, 14<sup>e</sup> Avenue, 2003 à NY-10169 New York, USA, Madame Frances N. Janis, Executive Vice President and Partner, POMONA CAPITAL, avec adresse professionnelle au 780 Third Avenue, NY 10017 New York, USA, Monsieur Jan Albert Hartink, General Manager, PRIVATE BANKING NETHERLANDS ING BANK, avec adresse professionnelle à Bijlmerplein 888, NL-1102 MG Amsterdam, Monsieur Michael Granoff, Chief Executive Officer, POMONA CAPITAL, avec adresse professionnelle au 780 Third Avenue, NY 10017 New York, USA et Monsieur Bernard Coucke, Managing Director, ING (LUXEMBOURG) S.A., avec adresse professionnelle au 52, route d'Esch, L-2965 Luxembourg ainsi que le mandat de réviseur d'entreprises indépendant de ERNST & YOUNG, avec siège social au 7, Parc d'activité Syrdall à L-5365 Münsbach. Ces mandats prendront fin lors l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

- L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Philippe Catry, avec adresse professionnelle au 1, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg de son poste d'administrateur et nomme en remplacement Monsieur Philippe Gusbin, Manager, MANAGEMENT OPC / IT, avec adresse professionnelle au 1, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg au poste d'administrateur de la société. Ce mandat prendra fin lors l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Le 19 mai 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04041. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093451.3//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.



96621

**JAWER CONSULTING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 54.164.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 28 juin 2006 au siège social de la société*

*Résolutions*

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1. Le conseil d'administration décide de transférer le siège social de 6, rue Jean-Pierre Brasseur L-1258 Luxembourg au 241, route de Longwy L-1941 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06278. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092852.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

**L.S.B.I. S.A., LA SOLUTION BANCAIRE INTEGREE - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 83.929.

Le bilan établi au 31 décembre 2005, et enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT08023, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2006.

*Pour L.S.B.I. S.A., LA SOLUTION BANCAIRE INTEGREE - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG*  
FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(092928.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2006.

**AGEMAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 10.368.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 juin 2006*

*Conseil d'administration:*

L'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat de tous les administrateurs pour une durée de 3 ans. Suite à cette décision le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'assemblée générale de 2009 est composé comme suit:

- Paul Munchen, administrateur de sociétés, 186, rue de Trèves, L-2630 Luxembourg, Président;
- Philippe de Spoelberch, administrateur de sociétés, 6, Vijverbos, B-3150 Haacht;
- Olivier de Spoelberch, administrateur de sociétés, château de Flawinne, B-5020 Namur;
- Grégoire de Spoelberch, administrateur de sociétés, 6, Vijverbos, B-3150 Haacht;
- Alexis de Spoelberch, administrateur de sociétés, 77, Grote Baan, B-3150 Wespelaar;
- Caroline de Spoelberch, administrateur de sociétés, 8, Vijverbos, B-3150 Haacht;
- Benoît de Spoelberch, administrateur de sociétés, château de Flawinne, B-5020 Namur;
- Christophe d'Ansembourg, administrateur de sociétés, 44, avenue Lequime, B-1640 Rhode St. Genèse;
- Frédéric d'Ansembourg, administrateur de sociétés, 1, Hertogenweg, B-3080 Tervuren;
- Olivier Davignon, administrateur de sociétés, 59, avenue du Vivier d'Oie, B-1180 Bruxelles;
- Marie de Vicq de Cumplich-Kluyskens, administrateur de sociétés, 243, avenue Montjoie, B-1180 Bruxelles;
- Jean-Marie Laurent Josi, administrateur de sociétés, 42, avenue Yvan Lutens, B-1150 Bruxelles;
- ALCYNE Sprl, 218, avenue Grandchamp, B-1150 Bruxelles, représentée par M. Thierry Masset;
- Fons Mangen, Réviseur d'Entreprises, 147, rue de Warken, L-9088 Ettelbruck.

*Commissaire aux Comptes:*

L'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes pour une durée de 3 ans. Suite à cette décision le Commissaire aux Comptes en fonction jusqu'à l'assemblée générale de 2009 est la BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, 5, bd de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

F. Mangen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00449. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094481.3//33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

**COLCOS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 90.548.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 27 juillet 2006 a appelé aux fonctions d'administrateur «B» Monsieur Eric Magrini, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de Madame Sabine Plattner, avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2004. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs:

Monsieur Inigo Gutierrez Allue, Administrateur A, Alameda de Mazarredo, 15, 5-D, E-48001 Bilbao, MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur B, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, ont été renouvelés pour une période de 2 ans qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse de l'administrateur suivant:

MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur B, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Veillez également noter que, suite à une Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 novembre 2005, la dénomination et l'adresse du Commissaire aux comptes ont été modifiées comme suit:

COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg,

a été renouvelé pour une période de deux ans qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Enfin, cette Assemblée a décidé de transférer le siège social de la société du 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Inigo Gutierrez Allue, Administrateur A;
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur B;
- Monsieur Eric Magrini, Administrateur B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2006.

*Pour COLCOS S.A.*

**MONTEREY SERVICES S.A.**

*Administrateur B*

*Signatures*

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06528. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(093386.3//36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

**BGM FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 86.880.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2006*

L'Assemblée accepte la démission, avec effet immédiat, des fonctions d'administrateur de Monsieur Michele Canepa, employée privé, avec adresse professionnelle 38, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg, de Madame Christel Girardeaux, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Michel Thibal, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

L'Assemblée nomme en remplacement des administrateurs démissionnaires Monsieur David Giannetti, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats prendront fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

L'Assemblée renouvelle le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

*Pour extrait conforme*

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT06870. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(093487.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

96623

**ATLANTIDE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 34.326.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2006*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Madame Christel Girardeaux, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Michel Thibal, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Anthony Bonneville, administrateur de sociétés, demeurant 264, rue des Montagnes à F-62131 Vaudricour, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 28 juin 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06004. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093439.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

**PANEV S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 41.036.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 25 juillet 2006*

- L'Assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de classe A de Monsieur Pierre Voos, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Jean-Marie Di Cino, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Madame Claude-Emmanuelle Cottier Johansson, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

- L'Assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de classe B de Monsieur Denis Brettnacher, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Pieter van Nugteren, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Steve van den Broek, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Madame Carol Deltenre, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et Madame Anja Paulissen, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

- L'Assemblée renouvelle le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ce mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00912. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093446.3//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

**ANTARTIC, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 75.456.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08637, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Wagoner

Le Mandataire

(093542.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

96624

**SPEROTTO INTERNATIONAL TRADING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 60.517.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juillet 2006*

L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur David Giannetti, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Massimo Gilotti, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. L'Assemblée accepte également la démission en tant que Commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg.

L'Assemblée nomme en remplacement des administrateurs démissionnaires Monsieur Riccardo Moraldi, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg, Monsieur Michele Canepa, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg et Mademoiselle Annalisa Ciampoli, employée privée, avec adresse professionnelle 40, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg. GLOBAL TRUST ADVISORS S.A., ayant son siège social 38, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg est nommée nouveau Commissaire aux comptes. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2011.

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au 38, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 juillet 2006.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04074. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(093496.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

**MELOPON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 54.219.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 27 juillet 2006*

- L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur David Giannetti, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. L'Assemblée accepte également la démission en tant que Commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg.

- L'Assemblée nomme en remplacement des administrateurs démissionnaires Monsieur Riccardo Moraldi, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg, Monsieur Michele Canepa, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg et Mademoiselle Annalisa Ciampoli, employée privée, avec adresse professionnelle 40, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg. GLOBAL TRUST ADVISORS S.A., ayant son siège social 38, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg est nommée nouveau Commissaire aux comptes. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2011.

- L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au 38, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 juillet 2006.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04068. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(093502.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.